



Clinique S' Pierre
OTTIGNIES

POURQUOI SE VACCINER ?

- Un vaccin est composé de fragments de bactéries ou de virus contre lesquels on souhaite se protéger. Ces petits morceaux sont rendus **inertes: il n'y a donc AUCUN risque d'être infecté par le vaccin.**
- Ces fragments microscopiques vont être reconnus par votre système immunitaire. Il va alors **développer des anticorps sans faire l'infection.**
- Acquisée par la vaccination, cette immunité **restera en mémoire** dans votre corps et sera **mobilisée plus rapidement et efficacement** en cas d'agression par l'agent infectieux.

SE FAIRE VACCINER EN DIALYSE ?

- L'arrêt complet ou partiel de vos reins engendre une **augmentation des toxines** dans votre sang. Ces toxines entraînent une **diminution de vos défenses immunitaires naturelles.** Et ce, même si vous êtes dialysés.
- Votre immunité étant moins bonne, vous serez plus à risque de développer une forme grave de l'infection. Si vous êtes vaccinés, **dans la majorité des cas, vous ne développerez ni la maladie ni sa forme la plus bénigne.**

QUELS VACCINS PROPOSONS-NOUS ?

- **La Grippe** qui revient chaque année et qui peut être très grave voire mortelle chez les patients fragiles.
- **Le Pneumocoque** qui donne des pneumonies mais aussi des septicémies (infection du sang).
- **L'Hépatite B** parce qu'en Dialyse, il y a un risque (rarissime) de contact avec le sang d'un patient porteur du virus. Les soignants sont également vaccinés.
- **Le Tétanos, la Diphtérie et la Coqueluche** comme préconisé pour la population générale.

LA VACCINATION DU PATIENT DIALYSÉ

EN PRATIQUE...

- Le service de Dialyse, représenté par deux référents « vaccins » (Rodica et Johan), vous remettra à votre arrivée, un document à remplir, probablement avec l'aide de votre médecin traitant. Ce document nous permettra de savoir quels sont les vaccins que vous avez déjà reçus et à quelle date.
- En fonction des réponses, nous vous informerons des vaccins préconisés. Cette vaccination peut être effectuée par votre Médecin traitant ou en dialyse. Si elle est réalisée par votre médecin traitant, nous vous demandons de nous communiquer le nom du vaccin et la date de l'injection.
- Si vous souhaitez être vacciné dans le service, la vaccination sera organisée par les référents et votre médecin traitant en sera averti.
- La vaccination est **vivement conseillée** mais n'est évidemment **jamais obligatoire**.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

C'est bien naturel. N'hésitez pas à interpeller l'équipe soignante.



CONTACT

SERVICE DE DIALYSE

Prise de rendez-vous

Lundi de 8h10 à 17h30

Mardi, Mercredi & Vendredi de 8h30 à 16h30

Jeudi de 8h30 à 16h

010 437 399

secretariat.dialyse@cspo.be

Lieu

Route 692



CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

www.CSPO.be

COMM_69/06.21

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni